

Pourquoi, comment et où faut-il planter des arbres à Montréal

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le PDM

Par Pierre Bélec de SOVERDI

4 septembre 2013.

Notre mémoire concerne strictement la question de la plantation des arbres à l'extérieur du domaine public municipal.

Résumé de notre position

SOVERDI voit positivement l'importance que le projet de PDM accorde au verdissement.

Nous souhaitons toutefois apporter des précisions ou des modifications sur trois points.

Le premier : *Pourquoi Verdir ?* Nous répondons : pour la santé des humains, c'est le premier rôle des arbres en ville, principalement par leur capacité de filtrer l'air. L'embellissement ne doit pas être l'objectif premier ; il vient après les autres services de l'arbre : amener l'eau de pluie dans le sol, absorber le carbone et économiser l'énergie.

Le second : *Comment verdir ?* Nous répondons : Planter des arbres parce que c'est de loin la forme de verdure la plus efficace, en compagnie des vignes et plantes grimpantes.

Le troisième : *Où planter des arbres ?* Nous répondons : principalement sur les propriétés privées et les propriétés des institutions qui ne dépendent pas de la Ville. Quant aux secteurs ou quartiers, nous répondons : là où les propriétaires n'avaient pas coutume de planter : dans l'Est de Montréal, dans le grand Sud-Ouest et dans le centre-est. Selon quelle forme particulière : celle des corridors verts.

Ces trois points ne figurent pas dans le PDM, ou sont à peine esquissés.

POURQUOI VERDIR

Voici notre réponse en quelques affirmations

Pour la Santé du coeur

Les poussières fines et ultrafines qui abondent dans l'air de nos villes, principalement près des grandes voies de circulation, doublent la morbidité par infarctus et autres maladies cardio-vasculaires quand on vit près d'une de ces voies achalandées.

Des centaines d'études nous apprennent maintenant que :

- vivre dans un milieu où il y a beaucoup d'arbres diminue le risque de maladie cardiaque,
- cette diminution survient indépendamment des autres facteurs de risque et indépendamment du statut socio-économique et la formation académique reçue
- des milieux qui ont vu leur nombre d'arbres réduit subitement ont connu une augmentation inexplicable (autrement) de la morbidité humaine.

Pour réduire les îlots de chaleur – une autre question de santé

La réduction des îlots de chaleur est l'autre enjeu de santé relié aux arbres. Il est plus connu et son importance grandira dans le futur.

Pour l'estime d'une communauté par rapport à elle-même

Une communauté sans verdure est une communauté déclassée dans le système de valeurs actuelles. C'est l'image qu'elle se donne d'elle-même, avec toutes ses conséquences sur les comportements humains : appartenance, solidarité, abandon, criminalité.

Pour économiser sur le traitement de l'eau

Absorber un mètre cube d'eau de pluie coûte 1 000\$

Un arbre mature absorbe cette quantité pour un prix au moins plusieurs fois inférieur.

Pour économiser l'énergie

Les arbres climatisent les maisons qu'ils protègent contre le soleil ardent ; mais ils diminuent aussi la consommation d'énergie pour les chauffer en bloquant les vents froids du nord.

Pour absorber le carbone

C'est le plus connu des services de l'arbre. Sans égaler les autres bénéfiques, cette fonction a aussi une valeur monétaire reconnue.

Pour la biodiversité

En ville, l'arbre est le premier producteur de biodiversité. C'est dans l'arbre qu'on trouve les oiseaux, c'est le plus souvent sous la protection de l'arbre que pousse la variété des plantes indigènes et des arbustes d'ici ; c'est dans le sol travaillé par les racines de l'arbre qu'on trouve la pédofaune la plus riche (insectes et autres êtres vivants du sol). Les jardins arbustifs et leurs variétés à dominante horticole supportent moins bien la variété des oiseaux et insectes. Beaucoup d'entre eux n'y sont d'ailleurs pas les bienvenus. Les potagers sont d'un apport à la biodiversité pour la même raison et surtout parce que la majorité des plantes potagères sont d'origine... mexicaine.

Pour embellir nos quartiers

C'est vrai, mais c'est le dernier motif à invoquer. Le fait de le mettre toujours de l'avant nous fait oublier les vrais enjeux de la présence des arbres. « Pourquoi dépenserait-on de l'argent public pour des raisons purement esthétiques ? » entend-t-on dire.

COMMENT VERDIR

Au cours des dernières années, nous avons vu apparaître une variété de moyens de verdir, l'agriculture urbaine étant la dernière en date. Toits verts, verdissement des murs se sont succédées un peu comme des modes. Il serait regrettable que c'en soient. Car toutes ces approches ont quelque chose à apporter et les besoins sont grands. Et il est important que chacun puisse apporter sa part à la qualité de vie, selon son inspiration propre.

Paraphrasons le slogan d'Hydro-Québec, « le bon arbre au bon endroit » et disons ; « la bonne verdure au bon endroit ».

Pour atteindre les objectifs mentionnés plus haut, les arbres et les plantes grimpantes nous apparaissent les moyens les plus adéquats, les moins chers et les plus efficaces à long terme. La présence des arbres en ville ne se démodera jamais.

Dans le processus de verdissement des quartiers moins pourvus en arbres, nous observons toutefois chez les citoyens une tendance à négliger la plantation d'arbres. Les projets de ruelles vertes se concentrent de plus en plus vers la création de bandes arbustives dans la ruelle elle-même. Là où les animateurs des projets n'insistent pas auprès des résidents, il se plante de moins en moins d'arbres dans les cours arrière elles-mêmes. Ou encore, on fait la promotion de grands arbustes, plutôt que de vrais arbres. De plus petits arbres filtrent moins d'air et ne font pas d'ombre sur le toit.

Notre approche ne consiste pas à prêcher. Nous allons là où les gens sont désireux d'avoir des arbres et nous nous employons à leur fournir des moyens pour en planter : connaissances de base, conseils, arbres. Et nous laissons les autres se convertir eux-mêmes, avec le risque que pendant un certain temps, les milieux qui en ont le plus besoin perdurent dans leur retard. Nous faisons le pari que nous atteindrons davantage de résultats même en milieu défavorisé si nous laissons le besoin d'imitation « travailler » l'imagination. Le peu de ressources dont nous disposons est donc entièrement affecté à supporter les projets de ceux qui veulent déjà et non pas à convaincre ceux qui doutent.

OÙ PLANTER DES ARBRES

Je dépose le plan de mise en oeuvre développé par SOVERDI dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action Canopée, dont je résume ici les principales articulations.

L'objectif

300 000 arbre en dix ans, dont 180 000 à l'extérieur du domaine public municipal.

Les réseaux à verdir

Planter un arbre est principalement (mais pas exclusivement) une affaire de propriétaires. Le plan de mise en oeuvre propose de s'adresser directement à eux via leurs réseaux d'appartenance, utilisant leurs structure et moyens de communication propres. Cette approche est particulièrement efficace dans le cas des réseaux de la santé, de l'éducation, de la culture-et-patrimoine, des artères commerciales et grands centres commerciaux, de même que des zones industrielles. En ce qui concerne le milieu résidentiel, l'approche réseau vaut pleinement pour celui de l'habitation communautaire. Pour l'immense réseau résidentiel, le plan choisit de travailler principalement avec le réseau des Éco-quartiers et organismes analogues, une structure de contact et d'animation présente dans tous les arrondissements.

Les corridors verts

Le Plan comporte aussi une proposition pour l'établissement de corridors verts sillonnant la ville. Ces corridors sont créés par une densification volontaire de la canopée sur tous les types de propriétés (privés comme publics) le long d'axes souvent identifiés depuis longtemps, comme celui allant du Mont-Royal à la rivière des Prairies en passant par le Jardin Botanique. Le plan en identifie une quinzaine.

Cette approche s'est vue confirmer par la Conférence internationale sur la Biodiversité tenue à Montréal en début d'été 2013. À l'exemple d'Oslo qui fut la première à créer de tels corridors dès les années 50, de même que Toronto (le long des grands ruisseaux qui coulent vers le lac Ontario), plusieurs autres villes ont suivi ou s'approprient à le faire, comme Paris.

L'originalité du plan de mise en oeuvre est qu'il propose aussi des corridors le long de grands axes de circulation. Cette option est directement inspirée par les travaux de synthèse du Dr Reeves sur quelques 500 études et portant sur l'effet filtrant des arbres et la dangerosité des grands axes de circulation pour la santé cardio-vasculaire des populations vivant à petite distance.

Priorité aux grands secteurs moins pourvus en arbres

Le Plan propose également de donner priorité aux trois secteurs suivants : l'Est (de Pie IX au bout de l'Île), le Grand Sud-Ouest : Lachine, Verdun, LaSalle et le Sud-Ouest. Et le Centre-Est, formé du Mile End et de Parc Extension notamment.

L'ARGENT – UNE INVITATION DOIT VENIR D'EN HAUT

Nous pensons que verdir la ville est une responsabilité collective. Nous entendons par là que tous devraient y collaborer financièrement et pas seulement la Ville ou les gouvernements. Notre expérience depuis 8 ans est que de plus en plus d'entreprises montréalaises ont le désir de participer au verdissage de la Ville, en injectant des sous et en proposant à leurs employés de s'engager avec l'entreprise, sous forme de journées de bénévolat de plantation. La formule est rodée et donne de bons résultats. Il y a aussi d'autres formules : toutes doivent être encouragées et surtout, multipliées.

Une Grande Invitation du Maire et un chantier à lancer

Dans cet esprit, nous souhaitons que le *Plan d'action Canopée* fasse l'objet d'une invitation formelle de la part du prochain Maire de Montréal et prenne la forme d'un chantier bien visible, actif en des lieux précis et bien identifiés de Montréal. La Grande Invitation serait adressée tout particulièrement aux entreprises, commerces et institutions montréalaises d'investir dans la plantation d'arbres sur leurs propriétés. L'invitation serait également lancée aux entreprises qui n'ont pas de propriétés, c'est le cas de plusieurs grandes entreprises montréalaises, de participer à des plantations dans des milieux qui en ont besoin et d'y contribuer financièrement.

Pour contribuer, les entreprises montréalaises seraient être invitées à s'inscrire au *Carrefour Verdir* que la Conférence régionale des élus de Montréal met actuellement sur pied, avec la collaboration de SOVERDI, du CRE-Montréal et du Centre d'écologie urbaine. Ils peuvent déjà y trouver une variété de projets à réaliser clé en mains.